



PROGRAMME DE VEILLE 2023 DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE SUR LES SOCIÉTÉS DU SBF 120

ALERTE N° 22 CONCERNANT LA FRANÇAISE DES JEUX

Cette analyse est plus particulièrement destinée aux responsables de l'exercice des droits de vote dans les sociétés de gestion et/ou aux correspondants « gouvernement d'entreprise » de l'AFG.

L'AFG, qui a publié la version 2023 de ses « Recommandations sur le gouvernement d'entreprise », alerte sur les résolutions des assemblées générales des sociétés du SBF 120 contraires à ce code de gouvernement d'entreprise dans le cadre de son programme de veille. Ces analyses ne constituent en aucune manière des conseils en vote. Nous vous rappelons par ailleurs que l'exercice des droits de vote attachés aux titres figurant à l'actif des OPC s'inscrit dans la politique d'engagement actionnarial des sociétés de gestion.



LA FRANÇAISE DES JEUX

DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE : 27 avril 2023

RESOLUTIONS CONCERNEES PAR LES RECOMMANDATIONS DE L'AFG

- **RESOLUTION 12 : Politique de rémunération**

Analyse

La politique de rémunération des dirigeants, présentée au vote des actionnaires, prévoit la possibilité pour ceux-ci de bénéficier d'une rémunération exceptionnelle. La société fait valoir que celle-ci se trouve plafonnée par rapport à leur rémunération fixe.

Référence

Extrait des Recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2023 : II-C 3

La politique de rémunération ne devrait pas prévoir la possibilité d'une rémunération exceptionnelle.



- **RESOLUTION 16 : Augmentation de capital sans DPS par placement privé**

Analyse

La résolution propose au vote une délégation de compétence à l'effet d'augmenter le capital sans DPS, à hauteur de 10% du capital par placement privé sans qu'il soit justifié de situations particulières.

Référence

Extrait des Recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2023 : I-C 1-2

L'AFG n'est pas favorable aux augmentations de capital par placement privé, sauf justification de situations particulières formellement expliquées par la société émettrice (par exemple: augmentations de capital par placement privé limitée à des obligations convertibles).

- **RESOLUTION 17 : Augmentation de capital sans DPS « au fil de l'eau »**

Analyse

La résolution 17 autorise pendant 26 mois une augmentation du capital sans droit préférentiel de souscription « au fil de l'eau » en application notamment de la résolution 16 qui ne respecte pas elle-même les recommandations de l'AFG.

Référence

Extrait des Recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2023 : I-C 1-2

L'AFG n'est pas favorable aux augmentations de capital par placement privé, sauf justification de situations particulières formellement expliquées par la société émettrice (par exemple: augmentations de capital par placement privé limitée à des obligations convertibles).

- **RESOLUTION 18 : Option de sur allocation (green-shoe)**

Analyse

La résolution 18 permet de répondre à une demande additionnelle de participation aux augmentations de capital visées notamment dans la résolution 16 qui ne respecte pas elle-même les recommandations de l'AFG.

Référence

Extrait des Recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2023 : I-C 1-2

L'AFG n'est pas favorable aux augmentations de capital par placement privé, sauf justification de situations particulières formellement expliquées par la société émettrice (par exemple: augmentations de capital par placement privé limitée à des obligations convertibles).



GOUVERNANCE

1. Composition du conseil de LA FRANCAISE DES JEUX

Le conseil d'administration de LA FRANCAISE DES JEUX ne comportera à l'issue de l'assemblée, si les résolutions mises au vote relatives aux membres du conseil sont acceptées, qu'un tiers de membres libres d'intérêt (dans l'hypothèse où les résolutions correspondantes seraient acceptées.).

Présenté	Nom	Affiliation	Qualif AFG	Taux de présence	Genre	Age	Nat	Durée	Fin du mandat	Nombre mandats		Comités		
										DG	Ad	Audit	Nom	Rem
	Stéphane Pallez	PDG	Non libre d'intérêts	100%	F	63	FR	9	2024	1	1			
<input checked="" type="checkbox"/>	Philippe Lazare	Administrateur référent	Libre d'intérêts	Nouveau	M	66	FR	Nouveau	2027	0	1	M	P	P
	David Chianese	Représentant des salariés actionnaires	Non libre d'intérêts	93%	M	54	FR	3	2024	0	1	M		
	Ghislaine Doukhan	Représentant de l'Etat actionnaire	Non libre d'intérêts	93%	F	55	FR	6	2026	0	2	M		
	FNAM rep. par Jacques Sonnet	Représentant d'actionnaire	Non libre d'intérêts	100%	M	85	FR	12	2024	0	1			
	Xavier Girre	Représentant d'actionnaire	Non libre d'intérêts	100%	M	54	FR	9	2026	1	3	P		
	Union des Blessés de la Face rep. par Olivier Roussel	Représentant d'actionnaire	Non libre d'intérêts	100%	M	61	FR	21	2024	0	1			
	Agnès Lyon-Caen	Représentant des salariés	Non libre d'intérêts	100%	F	54	FR	5	2026	0	1	M	M	M
	Philippe Pirani	Représentant des salariés	Non libre d'intérêts	100%	M	62	FR	24	2024	0	1			
	Predica (Groupe Crédit Agricole) rep. par Florence Barjou	Représentant d'actionnaire	Non libre d'intérêts	57%	F	62	FR	3	2024	0	2	M		
	Charles Sarrazin	Représentant de l'Etat actionnaire	Non libre d'intérêts	100%	M	48	FR	3	2026	0	1	M	M	M
	Didier Trutt	Représentant de l'Etat actionnaire	Non libre d'intérêts	86%	M	63	FR	9	2026	0	1			
<input checked="" type="checkbox"/>	Fabienne Dulac		Libre d'intérêts	86%	F	55	FR	4	2027	1	2		M	M
<input checked="" type="checkbox"/>	Françoise Gri		Libre d'intérêts	86%	F	65	FR	3	2027	0	4		M	M
<input checked="" type="checkbox"/>	Corinne Lejbowicz		Libre d'intérêts	93%	F	62	FR	4	2027	0	1	M		



2. Spécificités

- Les statuts de la société LA FRANCAISE DES JEUX comportent des actions à droit de vote double sous condition de détention de deux ans.
- La société ne se conforme pas aux recommandations de l'AFG qui préconisent l'existence de deux comités distincts de rémunération et de sélection.
- Taux de présence aux réunions du conseil inférieur à 60% pour un membre du conseil.
- Le comité d'audit, qui intègre un représentant des salariés de l'entreprise, n'est pas présidé par un administrateur libre d'intérêts.



Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.

Jérôme ABISSET

